



Bulletin NPA Poste 78

La vraie sanction contre le gouvernement Hollande-Medef, c'est ensemble, dans la rue et dans la grève, qu'il faut leur infliger

24 mars 2014

La claque électorale reçue par le gouvernement Hollande lors du premier tour des municipales est sans surprise. Le taux record d'abstentions (38,5 %) reflète le dégoût à l'encontre de ces politiciens de gauche qui mènent la politique du patronat.

Dans ce contexte, le Front National, arrivé en tête dans quelques villes, se targue d'incarner le rejet du système. C'est un énorme mensonge. Le FN travaille activement à s'intégrer au système. Et les thèmes sécuritaires, racistes, anti-immigrés et chauvins visent avant tout à diviser la classe ouvrière.

L'institutionnalisation du travail précaire, au pas de charge

Pendant que l'actualité se focalise sur les élections, les attaques contre les classes populaires se poursuivent à grande vitesse. Alors que les chiffres officiels du chômage frôlent 11 % de la population active, que le nombre des travailleurs précaires explose, le patronat et le gouvernement, soutenus par certaines centrales syndicales, s'attaquent à la frange des travailleurs les plus fragiles.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit avec l'accord signé entre le patronat et une partie des syndicats (CFDT, FO et CFTC) sur une nouvelle convention d'assurance chômage.

Le ministre du Travail vante les mérites des « droits rechargeables » prévus par l'accord. Il s'agit de permettre aux travailleurs sans emploi d'accumuler des droits à indemnisation chaque fois qu'ils retravaillent, alors que dans le système actuel ils en perdent une partie. Cette maigre carotte, censée donner un peu d'air aux travailleurs qui enchaînent contrats d'intérim et CDD entrecoupés de périodes de chômage, n'est que le début de la réparation d'une injustice. Mais elle entérine de fait l'explosion du travail précaire.

Le poison qui l'accompagne est de taille : les patrons se garantissent ainsi la possibilité de piocher selon leurs vœux parmi le stock de travailleurs au chômage, pour une ou deux semaines, voire pour deux ou trois jours, et retour à la case départ : Pôle

emploi se transforme ainsi en une sorte d'agence d'intérim, et gratuite pour le patronat.

Et en échange de ce « nouveau droit », c'est dans la poche des salariés, de retraités et de chômeurs que l'on piochera.

Les plus de 65 ans à l'amende

Car l'accord prévoit que les salariés de plus de 65 ans, jusqu'ici exonérés de cotisations Unédic, devront désormais contribuer eux aussi au régime. Quant aux salariés licenciés qui ont touché une indemnité de départ, ils verront le délai de carence s'allonger de 75 jours à 180 jours (6 mois !) avant de toucher leurs indemnités chômage.

Juste combat des intermittents du spectacle

Dans les négociations sur le nouvel accord de l'assurance chômage, le patronat voulait tout simplement supprimer le régime spécifique dont bénéficient les intermittents, soumis à une grande précarité. Il a dû y renoncer face à leur lutte. Toutefois, l'accord a décidé d'augmenter leurs cotisations chômage, merci pour les syndicats signataires ! Ce recul partiel du patronat est dû à la mobilisation des intermittents du spectacle. Un exemple à suivre, vu que nous sommes tous en passe de devenir des « intermittents ».

Ajoutées aux précédentes, ces mesures ont de quoi faire encore monter notre colère. Laquelle devra bien s'exprimer, et cette fois pas par des bouts de papiers dans les urnes. Ce ne sera pas alors l'abstention populaire mais la participation que les politiciens de gauche, de droite et d'extrême droite auront à craindre ! Et pas seulement pour la conservation de leurs fiefs municipaux.

Bulletin NPA Poste 78

La grève tient bon dans le 92

Les collègues du 92 sont en grève depuis bientôt deux mois. La grève a commencé à Rueil contre le licenciement de plusieurs facteurs en contrats dits « aidés », en fait précaires et pour lesquels La Poste touche des subventions. Depuis, plusieurs bureaux ont rejoint la grève : à La Garenne Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Asnières, au centre d'entraide de Colombes et à la plate-forme colis de Gennevilliers.

La Poste use de tout son arsenal de répression (huissiers, flics, vigiles), mais les grévistes ne lâchent rien et cherchent chaque jour à étendre leur mouvement. Des collègues de Carrières-sur-Seine ont d'ailleurs fait dix jours de grève avec eux il y a quelques semaines.

Les grévistes revendiquent l'embauche des contrats précaires et un report des réorganisations à 2016 au plus tôt. Des revendications qui nous concernent tous !

Un oursin dans le porte-monnaie

La Poste accorde cette année aux contractuels une augmentation de 0,7 %. Mais comme elle trouve que cela fait encore trop, il faudra attendre décembre pour avoir la deuxième moitié de cette « hausse » ! C'est tellement ridicule qu'aucun syndicat n'a osé signer cette fois.

L'égalité n'est pas de ce monde

Le patron de la poste, Philippe Walh, a, lui, perçu pour 2013, une rémunération de 736 460 euros, soit plus de 2 000 euros par jour. Les dix dirigeants les mieux payés du groupe se sont augmentés de 12 % en 2013, se partageant 5,8 millions d'euros.

Wahl demande aux postiers de se serrer la ceinture, mais il soigne bien son compte en banque, c'est le moins qu'on puisse dire.

Ils en veulent toujours plus

La Poste a annoncé des bénéfices en hausse de 31 %, soit 627 millions d'euros. 297 millions sont dus au crédit d'impôt compétitivité emploi, dont le gouvernement fait cadeau aux entreprises. Mais même sans cet apport, La Poste a tout de même réalisé un beau pactole. Et Philippe Wahl annonce l'objectif d'un milliard de bénéfice en 2014 !

Nous n'aurons pas d'autre choix que de nous battre pour nos salaires et nos emplois.

Peu d'intérêt

La prime d'intéressement a été annoncée à 330 € bruts, en baisse de 30 %. C'est tous les mois qu'il faudrait toucher ce montant supplémentaire pour que ça commence à devenir intéressant.

Qu'ils restent au loin, on s'en portera mieux

La DRH de La Poste a joyeusement annoncé le déploiement de 1 100 « RH de proximité » en 2013. Ce ne sont même pas des embauches. Mais surtout, ce n'est pas de petits chefs dont nous avons le plus besoin, mais de collègues pour se partager la distribution du courrier.

Pas de quoi pavoiser

La même DRH a annoncé la « baisse » de 5 % du nombre d'accidents du travail en 2013. Il n'y a pourtant pas de quoi se glorifier : il en reste 10 450. Et combien ne sont simplement pas déclarés ?

De plus, avec la charge de travail qui augmente d'année en année, de nombreux collègues sont usés à petit feu et n'entrent pas dans ces chiffres.

Pour préserver notre santé, il faudra embaucher.

Ils n'ont qu'à les distribuer eux-mêmes

Lundi 10 mars, les collègues de Paris 7, qui distribuent de la publicité sans adresse depuis des mois, ont eu la désagréable surprise d'avoir des prospectus du Front national au dessus de la liasse.

Comme beaucoup de collègues refusaient d'être porteurs d'idées anti-ouvrières, xénophobes et racistes, La Poste a organisé une descente de hauts cadres et d'huissiers pour intimider tout le monde.

Malgré cela, des collègues ont tenu bon.

La Poste joue les gros bras

La Poste a engagé des procédures disciplinaires contre les facteurs qui ont refusé de distribuer des tracts du FN à Paris 7. Un jeune en contrat d'avenir a même été licencié. Le 19 mars, des facteurs ont donc exprimé leur colère et sont partis en grève. Des grévistes du 92 sont venus les soutenir. Mais des CRS, 3 huissiers, des vigiles privés et des cadres de La Poste bloquaient le bureau.

La démonstration de force est apparue totalement disproportionnée pour empêcher de simples prises de parole. La direction se plaint de la pression des grévistes, mais joue les gros bras pour empêcher quelques postiers de discuter entre eux.

TU L'AS LU, ÇA T'A PLU ? FAIS-LE CIRCULER...